



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°3 Septembre 2009



Vous reconnaissez-vous ?



**RENTRÉE
DES CLASSES
D'HIER ET
D'AUJOURD'HUI**

*Classe de CM2 de Madame Bus
année 2009-2010*



Le mot du Maire

Sans tomber dans la mélancolie, l'été tire à sa fin, les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous et nous avons repris le rythme quotidien.

Reste le souvenir du bel été que nous avons passé. Outre le soleil et la chaleur (pas trop forte), nous avons eu la chance de passer encore cette année à côté des feux de forêt, dévastateurs de notre patrimoine paysager. Les nombreuses manifestations organisées ont toutes remporté un vif succès et un public nombreux y a assisté. A ces occasions, j'ai eu grand plaisir à vous rencontrer et échanger avec vous sur de sujets très variés et tous intéressants. L'écoute est un élément essentiel pour être en phase avec vous.

Mais revenons sur les manifestations. La liste est si longue que je crains de ne pas pouvoir ici les citer toutes. Je remercie le comité des fêtes ainsi que toutes les personnes bénévoles, le personnel communal et les élus qui ont œuvré ensemble pour qu'elles soient un succès. J'espère pouvoir compter encore sur vous pour l'été 2010.

Le nouvel évènement festif cette année a été sans conteste le premier festival Roque&Rock, même si la météo n'y a pas été très favorable.

Des Roquiers, il y en a eu dans l'assistance, mais également sur la scène. Avec pas moins de trois groupes dont l'un des membres jouait dans son village. Tous ont gardé de cette soirée un souvenir inoubliable. L'organisation quasi parfaite pour une première édition laisse augurer une manifestation de plus grande envergure pour 2010.

En attendant l'année prochaine, notez sur vos tablettes une dernière manifestation (sous chapiteau) avec l'association Tandem et le comité des fêtes le 24 octobre.

Les manifestations de l'été n'ont pas ralenti notre travail pour autant. L'extension d'une classe de maternelle, la création d'une cantine scolaire pour les tout-petits et le changement des locaux pour la halte garderie ont continué. Si le planning est respecté, la salle de classe devrait être agrandie avant la fin du mois de septembre, la cantine et la halte garderie devraient ouvrir après les vacances de la Toussaint.

Bien entendu, et malgré nos efforts pour accueillir plus d'enfants, il semble que les effectifs de la maternelle soient en augmentation. Comme je l'ai indiqué aux parents d'élèves, nous allons travailler avec l'Inspecteur d'Académie pour la prochaine rentrée scolaire de 2010-2011.

Restons avec les enfants pour remercier les personnes qui se sont occupées du centre aéré cette année. Tous, parents et enfants ont été enthousiasmés par l'équipe en place. Je souhaite vivement pouvoir reconduire ce service l'année prochaine, et pourquoi pas pendant les petites vacances si le besoin est là.

Les gros travaux dans la rue G. Clemenceau ainsi que les places du village vont bientôt commencer. Nous avons déjà organisé une réunion d'information à laquelle vous êtes venus nombreux, témoignant de votre intérêt pour votre village et notre travail.

Certes, ces travaux vont embellir notre village. Cependant ils vont engendrer des désagréments inévitables. Sachez que nous en sommes conscients et que nous ferons tout pour les minimiser. Déjà, Mr Sanglier (adjoint aux travaux) travaille en étroite relation avec le bureau d'études et la société adjudicatrice. Des réunions, auxquelles je participerai, seront organisées avec les riverains et les commerçants au cours de l'avancement des travaux. Je compte sur votre compréhension. Il est prévu que tout soit terminé pour que la fête de l'âne se déroule dans de bonnes conditions.

Vous le voyez tous les jours, La Roquebrussanne avance, bouge et change... pour vous.

La Roquebrussannement vôtre,
Michel Gros

Infos Mairie



➔ Passeports : attention changement

Le nouveau passeport biométrique a été mis en place dans le Var le 4 juin 2009. Ce nouveau passeport est doté d'un composant électronique, contenant l'image numérisée du visage du titulaire et celle de deux empreintes digitales. La commune de la Roquebrussanne n'étant pas dotée pour ce nouveau procédé, elle ne pourra donc plus assurée le traitement des dossiers de passeports. Par conséquent, la plate-forme désignée étant la commune de Garéoult (communes de proximité), les usagers devront s'y rendre directement.

La Mairie de Garéoult vous reçoit

Lundi et mercredi : de 14h à 16h

Mardi et vendredi : de 9h à 11h

➔ Téléphones utiles : Mairie : 04 94 37 00 90

Local Police Municipale : 04 94 04 85 01

• M. Miles (Garde municipal) : 06 80 32 09 57

• M. Siméon (Garde champêtre) : 06 79 55 57 06

➔ Site internet www.laroquebrussanne.fr

➔ Point Info jeunesse :

Désormais au bureau des associations deux ordinateurs avec accès à internet ainsi que de la documentation seront à la disposition de la jeunesse roquière le : **Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h**



2

Mais qu'ont fait les Services techniques pendant cette période estivale 2009

Malgré un effectif réduit dû aux congés annuels, les Services Techniques ont réalisé des travaux importants en régie municipale, générant une économie substantielle pour la commune en comparaison des prix pratiqués par des entreprises spécialisées.

Encore une fois, une liste exhaustive serait trop longue à détailler ci-dessous. Cependant, parmi les faits marquants, on peut citer :

- Création de la zone d'implantation des modules préfabriqués pour la cantine scolaire maternelle et la nouvelle halte garderie, ainsi que les différents travaux s'y rapportant (terrassment, raccordements en eau, assainissement, électricité, réalisation des longrines béton armé, création d'une zone gazonnée dans la cour de la halte garderie comprenant un arrosage automatique, etc...).
- Aménagement de la zone de parking chemin des Aires.
- Maternelle actuelle : Remise aux normes électriques et défense incendie, nettoyage complet et ravalement des façades, agrandissement et remise en état de la cour de récréation.
- Cuisine Provençale : Premiers travaux de remblaiement le long de l'Issole en vue de la création du futur parking en lieu et place de la halte garderie actuelle.
- Entretien et réparations diverses dans l'école primaire.
- Installation et désinstallation du centre aéré pendant la période des congés scolaires.
- Campagne de renouvellement des panneaux de signalisation dans la commune.
- Nivellement du chemin Source de Paradis et pose de blocs de pierre anti-franchissement au chemin de l'Ubac.
- Curage des fossés en bordure des chemins communaux.

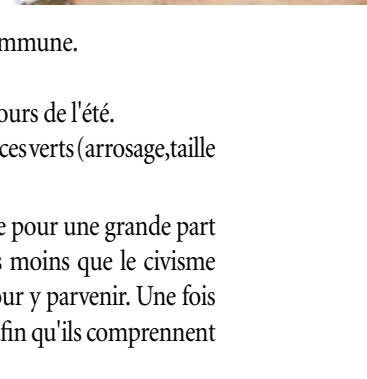
En soutien aux associations, participation active à la mise en place du matériel nécessaire aux nombreuses manifestations estivales dans la commune.

- Contrôle de sécurité électrique à l'installation des manèges forains pour la fête annuelle.
- Vérification des 46 bornes incendie de la commune.
- Nettoyage du village.
- Enlèvement des monstres par trois fois au cours de l'été.
- Fleurissement et entretien quotidien des espaces verts (arrosage, taille des haies et arbustes).

Quant à la propreté du village, si elle incombe pour une grande part aux services techniques, il n'en demeure pas moins que le civisme des habitants est un facteur prépondérant pour y parvenir. Une fois de plus nous lançons un appel aux Roquiers afin qu'ils comprennent qu'un village propre est l'affaire de tous.

GRANDS TRAVAUX

Collaboration avec le bureau d'études SNAPSE dans l'élaboration du projet de réhabilitation de la rue G.Clémenceau, rue St Sébastien, et des places : Cauvin, des Marronniers, de la grande Fontaine, et de la Loube dont les travaux effectifs commenceront en octobre 2009 pour se terminer fin avril 2010. À cet effet, pour les besoins du chantier, la rue G.Clémenceau sera barrée à la circulation pendant cette période.



Alain Sanglier

Adjoint délégué aux travaux

S.I.V.E.D

Nettoyage de l'Issole : un geste citoyen

En France comme ailleurs, les déchets deviennent de plus en plus envahissants. Chaque Français produit environ 391 kg de déchets ménagers (un chiffre en constante évolution). Et, dans une perspective de développement durable, il s'agit alors de mieux consommer, de trier, de recycler, de moins jeter afin de réduire massivement les volumes de déchets. Pour limiter les tonnages, participer au respect de notre environnement, limiter la hausse de votre Taxe, prendre en compte les difficultés de traitement, il y a des gestes qui sont plus que jamais d'actualité : le tri et le recyclage, le compostage, l'apport gratuit à l'espace-Tris de La Roquebrussanne...

Pour éviter que notre planète ne ressemble à une immense poubelle, les enfants inscrits au Centre aéré de La Roquebrussanne ont souhaité faire une action envers leur commune : nettoyer un site cher au cœur des Roquiers, les lits de l'Issole. Ainsi, après une explication des consignes de tri, un commentaire sur des exemples de recyclage,

un éclaircissement sur les manières de limiter le gaspillage, les jeunes, accompagnés de l'ambassadrice du tri et des animatrices, se sont rendus dans la rivière pour la nettoyer. Quelle ne fut pas leur surprise de devoir ramasser un casque de moto, des cannettes, des bouteilles en verre, du papier, du polystyrène, des barres de fer... ! En tout, ils se sont vus déposer dans les conteneurs de la commune près de 200 kg de déchets !

Un grand merci à ces jeunes "écocitoyens" qui prennent à cœur leurs gestes d'aujourd'hui pour leur planète de demain.

Et pour eux, trions bien, achetons mieux et limitons le gaspillage.

Cathy Pernel

Ambassadrice du Tri sélectif



Un peu d'histoire ...

➤ À la recherche du temps passé de notre commune - 2^e volet

Pour faire suite au précédent bulletin, en ce qui concerne "la peste", je passe la plume à l'Association "La Roque Se Raconte" qui sera plus habilitée à vous en parler grâce aux recherches effectuées aux archives départementales.

Je vais m'étendre un peu sur cette année 1956 qui a marqué nos mémoires et nos paysages.

Notre village comme toute la région a été perturbé, voire paralysé durant ce mois de février. Trois vagues de froid successives s'étaient abattues sur La Provence avec d'abondantes chutes de neige. Une température de moins dix-sept était enregistrée sur La Roquebrussanne. Les conduites d'eaux gelaient, les pylônes électriques et les poteaux téléphoniques tombaient au sol, les arbres craquaient et les oiseaux mouraient. Les gens vivaient repliés chez eux, la population était une majorité de paysans qui s'occupaient à bricoler leurs outils, à dégager la neige avec les pelles afin de favoriser un peu de circulation bien sûr aux heures les moins froides. Les jeunes se rendaient à pied à Méounes prendre le car pour aller chercher des sacs de pain faits dans une boulangerie à Sollies-Pont. Dans toutes les chaumières l'ambiance était à la bougie. Les rues étaient désertes. Ce froid de 1956 accélérera le déclin de l'oléiculture et l'abandon "des restanques" sur lesquelles les oliviers se trouvaient souvent, c'est une part de la Provence qui s'en allait. La neige s'étendait jusqu'à la mer. St Tropez était sous 1 mètre de neige, un spectacle étonnant se manifestait : la mer plus chaude que l'air fumait.

Plus tard d'autres hivers rigoureux tels que : l'hiver 1984/1985 pendant quatre jours le mercure était descendu à -24°, l'hiver suivant 1985/1986 -18° était enregistré. La neige était tombée en faible quantité mais elle s'était transformée en glace vue l'intensité du froid. Ces vagues de froid paralysaient les habitants, congères sur les routes, plusieurs jours sans électricité, l'intérieur des maisons sans chauffage enregistrant une température de -2°.

Dans nos campagnes, ces événements soulevaient des élans de solidarité, eh oui, "le plan grand froid" n'existait pas encore pour éviter les victimes. La technologie d'aujourd'hui et les différents services de l'État font que ces vagues de froid perturbent moins longtemps la vie de tous les jours. Ces années resteront les années de records de températures négatives en Basse Provence.

Madeleine Barale

Agent d'accueil de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme se permet de souligner le succès de l'exposition des 150 ans de la parution de Mireille de Frédéric Mistral, 300 visiteurs se sont intéressés à "Mireio". La Municipalité remercie Jenny et Henry Martin pour leur dévouement et leur transmission de savoir.

Hommage aux Vétérans

1944, des jeunes Américains de vingt ans à peine sont débarqués sur les plages de Provence pour que la France regagne la liberté et la démocratie.

En signe d'hommage, le 16 Août dernier, le village de La Roquebrussanne, ainsi que quelques élus, se sont associés au premier magistrat, Mr Michel Gros, pour rendre un vibrant hommage aux neuf derniers vétérans Américains de la 3^e division d'infanterie.

Le discours en Anglais prononcé par Mr Le Maire, fut suivi de la remise de la médaille de la commune à chacun d'eux.

Après une minute de silence pour nos morts, empreinte de solennité, les hymnes Américain et Français ont été entendus.

Puis ce fut avec honneur qu'ils ont signé le Livre d'or de la commune. Autour du verre de l'amitié, ils ont pu s'entretenir avec les villageois présents pour un échange chaleureux.

Une anecdote : l'un d'eux fêtait ce jour là son 90^e anniversaire !

*Photos et texte de M^{me} Marinette Nano,
Conseillère Municipale chargée des manifestations*



Prochaines manifestations

MANIFESTATIONS

Octobre, Novembre, et Décembre 2009

Ces manifestations prévues sur notre commune durant 2009 collectées par l'Office de Tourisme n'engage pas la responsabilité de celle-ci en cas d'erreurs ou de modifications.

Dimanche 04 octobre

Après-midi THÉÂTRE

Les Balladins de Solliès-Toucas vous proposent "J'y CROIX pas"
Salle René Autran - À partir de 16h
Renseignements au 06 33 15 86 89

Dimanche 11 octobre

CINÉMA

Salle René Autran à 17H30
Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans, accompagnés d'un adulte

Mardi 13 octobre

LA ROQUEBRUSSANNE RANDONNÉE "Le Vallon des Cerisiers"

Randonnée à la journée : prévoir pique-nique, bonnes chaussures, bouteille d'eau, vêtement de pluie.

Date limite d'inscription auprès de l'O.T. :
Lundi 12/10/09

Rendez-vous à 9 h 15 - Départ 9 h 30.

Parking de la Salle Renée Autran
(D64-direction Garéoult)

Accompagnement assuré par
l'Association Virando.

Distance : 11 km ; dénivelé : 400 m.

Temps de marche : 3 h

Durée totale de la randonnée : 6 h

Difficulté : aucune

Pique-nique en forêt

Animation : visite à l'Archéo - poterie

L'association se réserve le droit de refuser des participants.

Du jeudi 1^{er} octobre au samedi 31 octobre

EXPOSITION :

LUCIEN GALIA expose ses œuvres

Moulin à huile "Les Oliviers en Provence"

Renseignements au 04 94 86 82 11

Samedi 24 octobre

SOIRÉE MUSICALE ET ANIMATIONS

Différents groupes musicaux

Salle René Autran - À partir de 20 h

Renseignements au 06 33 15 86 89

Samedi 31 octobre

SOIRÉE COUNTRY

Salle René Autran - À partir de 19 h

Renseignements au 06 31 85 39 67

Dimanche 1^{er} novembre

CINÉMA

Salle René Autran à 17H30

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans, accompagnés d'un adulte

Du dimanche 1^{er} au lundi 30 novembre

EXPOSITION : L'ART MULTIPLE

"L'Atelier du Lou", "Les Vitraux du Héron" et "L'Atelier de l'Escaille"

L'art du vitrail : "Le verre renvoie à la pureté, la transparence, la profondeur, la vérité"

Œuvres d'un tailleur de pierre.

Moulin à huile

Renseignements au 04 94 86 82 11

ou 04 94 59 38 02

ou 04 94 86 65 53

ou 06 37 54 16 49

Dimanche 8 novembre

FARFOUILLE

Salle René Autran

Renseignements au 04 94 86 87 57

ou 06 68 16 23 67

Dimanche 15 novembre

LOTO PAROISSIAL

Salle René Autran - À partir de 14 h

Renseignements au 04 94 86 96 04

ou 04 94 86 95 76 57

Samedi 21 novembre

LA ROQUEBRUSSANNE : CONCERT

proposé par "Les Copains de Georges",
thème : Georges Brassens

Salle René Autran - À partir de 20 h 30

Renseignement au 04 94 72 73 46

ou 04 94 86 87 57

Dimanche 29 novembre

LOTO "CLUB DES ORRIS"

Salle René Autran - À partir de 14 h

Renseignements au 06 70 13 56 38

ou 04 94 86 87 57

Du mardi 1^{er} au 31 décembre

EXPOSITION :

Œuvres du peintre SALOME

Peintures mystiques et icônes

Moulin à huile

Renseignements au 04 94 86 82 11

Samedi 5 et dimanche 13 décembre

REPAS DU GROS SOUPER ET LES TREIZE DESSERTS

Espace Reboul, nord du village

Renseignements au 04 94 77 63 54

Dimanche 6 décembre

1^{er} CONCERT DE L'AVEN INSEME (Chants Corses)

11 h - Église Saint Sauveur

Entrée gratuite

Dimanche 6 décembre

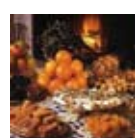
MARCHÉ DE NOËL

Nombreuses animations

Centre du village

Renseignements au 06 98 89 15 80

Samedi 12 décembre



"LES 13 DESSERTS ET AUTRES TRADITIONS PROVENÇALES DES FÊTES CALENDALES"

Présentation et dégustation au Moulin à
Huile de 14 h à 17 h par Jenny Martin.

Renseignements

au 04 94 86 82 11

Dimanche 13 décembre

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

Salle René Autran

15 h

Renseignements

au 06 98 89 15 80

Dimanche 20 décembre

2^e CONCERT DE L'AVEN INSEME (Gospel)

11 h - Église Saint Sauveur

Entrée gratuite



5

► Les Rocailles

Souvenons-nous, le 31 octobre 1989, Élie ALEXIS franchissait l'ultime frontière... À l'occasion des 20 ans de sa disparition l'association "de sauvegarde du jardin d'Élie" souhaite lui rendre hommage en organisant, entre autres, une exposition. Nous remercions les personnes qui pourraient nous confier momentanément des documents, photos, et nous apporter des témoignages de la vie exceptionnelle de celui qui aimait s'appeler l'Ermite. Élie ALEXIS était avant tout un Roquier humaniste, admirateur de la nature et visionnaire des dérives de "la vie moderne". Il a consacré sa vie à son jardin "les Rocailles", baptisé auparavant jardin des plantes des collines et du désert. Élie s'inquiétait du devenir de son œuvre après sa mort ... vingt ans après, son œuvre existe toujours et l'association perpétue sa vision novatrice et terriblement actuelle du respect de l'environnement.

Letizia CAMIER,
*Présidente de l'association de sauvegarde
du jardin d'Élie*

► Club des Orris

Tous les membres du Club des Orris sont heureux de souhaiter la bienvenue aux Roquiers, Roquières et aux nouveaux habitants de La Roquebrussanne. La porte du Club est ouverte à tous ceux qui désirent se détendre. Scabble, jeux de cartes, peinture, couture et loto. Amis venez vous renseigner 9 rue de la Latte. Le Club est ouvert tous les après-midi de la semaine. À bientôt de faire votre connaissance.

La Présidente,
Mireille Lesou

► La FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants ALGÉRIE-TUNISIE et MAROC)

Du Canton de La Roquebrussanne et de ses environs a organisé son repas champêtre à Mazaugues. Cette année l'aioli a succédé au méchoui qui fut un véritable succès tant par le nombre de convives que par la qualité du repas servi.

Nous souhaitons continuer ce genre de manifestations dans les années à venir.

À ce sujet nous souhaiterions qu'une partie de notre barbecue (broche inox) qui a disparu pendant le déménagement du local (ancien terrain de foot), nous soit restitué. Une erreur d'aiguillage est certainement la cause de cette disparition temporaire.

Nous remercions par avance toute personne pouvant nous aider à réaliser notre souhait.

► Les amis de la cuisine provençale

(programme complet sur :

<http://monsie.wanadoo.fr/cuisineprovencale>)

L'année 2009 marquée par le 150^e anniversaire de la parution de "Mireille" chef d'œuvre universel de Frédéric Mistral, qui lui a valu le prix Nobel, est aussi celle du 30^e anniversaire de la création des stages de la cuisine Provençale à la Roquebrussanne.

La Roquebrussanne, pays natal de l'illustre cuisinier Jean-Baptiste Reboul semblait être le lieu idéal pour cette création, aujourd'hui mondialement connue. Les bénévoles qui animent avec passion et dévouement l'association "Les Amis de La Cuisine Provençale" devenue récemment affiliée au Félibrige ont tenu à marquer ce double anniversaire par deux "Repas Mireille" dont la presse s'est fait l'écho.

Repas Mireille ? c'était rendre hommage à la Provence en puisant dans le chef d'œuvre de Mistral, des produits du terroir pour en faire un menu "d'exception" dans une convivialité "bon enfant". L'association propose chaque trimestre un programme, ouvert à tous. Il n'y a pas d'interruption pendant l'été. Le 4^e trimestre comporte la semaine du gros souper et les deux traditionnels repas sur le thème du Noël Provençal.

Les Amis de la Cuisine Provençale sont heureux d'accueillir tous ceux qui souhaitent œuvrer avec eux.

Amicalement à tous.

La Présidente,
Monique Caulet



► La Roque Se Raconte

Le 14 juin au Moulin l'exposition de nos recherches sur la Tour d'Horloge a connu un franc succès et la vente du fascicule traitant ce sujet a été très rapide.

La visite de la "Villa Marius" commentée par Jacques a été très appréciée par les nombreux visiteurs.

Puis vinrent les vacances : pendant lesquelles Francis a mis en forme nos recherches sur "La peste de 1721 à la Roque". Nous allons bientôt pouvoir vous présenter tout cela.

La reprise de nos activités : toujours le deuxième lundi du mois à 14h30 en la salle Saint Sébastien, soit les : 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre...

Pour nous joindre : Tél. 06 79 94 95 37 / Mail : larsr@orange.fr / courrier : boîte la RSR . Mairie de la Roquebrussanne

L'équipe de la RSR





► Roque & Rock

Audacieux !

Organiser un festival rock pour la première fois à la Roquebrussanne, cela n'était pas une chose facile. Aider par le comité des fêtes local, le maire de la Roquebrussanne a relevé le défi.

Avec l'aide financière du Conseil général, du Conseil régional, de Sony music et de Luc Derhi le défi fut relevé.

Pas moins de sept groupes sur une scène de 200 m² ont offert leurs prestations. Deux groupes locaux : Griff et Coexistence.

Puis les groupes Heavy Duty, Death of a punkette, Martins et Oil carter. Le final fut assuré par Soma, groupe pop-rock marseillais.

Bravo aux organisateurs et peut être à l'année prochaine.

Nous remercions Mr Guérinos, pour le prêt de son terrain (parking), le service technique de la Roquebrussanne et bien sur le comité des fêtes et tous ses bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps.



M^{me} Marinette Nano
Chargée des festivités

► Repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu, cette année, le samedi 5 décembre à la salle René Autran. Les invitations seront envoyées très prochainement, mais toutes les personnes de plus de 65 ans qui n'auraient pas reçu de courrier devront se faire inscrire en mairie avant le 21 novembre.

► C. C. A. S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Le C. C. A. S. est composé de 17 membres : 9 élus et 8 administrés choisis par le Conseil Municipal pour 6 ans. Il s'emploie à aider les personnes en difficulté, quelque soit leur âge, ceci d'une façon totalement bénévole et en toute discrétion. Le C. C. A. S. de La Roquebrussanne fonctionne grâce à une subvention de la commune, mais aussi grâce aux dons de généreux bienfaiteurs.

Une permanence est assurée, chemin des Vergers, le lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 00.

Nous aidons à préparer les différents dossiers sociaux : APA, Aide à domicile, RMI, MDPH etc... mais aussi les dossiers de demande de logement (Logements Communaux, Var Habitat, Logis Familial Varois...). Nous donnons aux personnes dans le besoin, des bons alimentaires, des bons d'essence mais aussi avec des colis alimentaires (une quarantaine pour l'année 2008).

Nous participons aux départs en vacances des enfants (80 € par enfant et par an) pour les centres aérés, colonies de vacances, voyages linguistiques etc...

Nous pouvons également participer aux frais de transports scolaires pour les enfants dont les familles sont en grande difficulté. Il intervient également auprès des services de la SEERC, auprès des services de l'EDF, auprès des impôts, lors de litiges ou lors de problèmes financiers. Il reçoit des vêtements, meubles ou objets divers qu'il distribue aux personnes dans le besoin. Mais afin d'augmenter ses ressources, le C. C. A. S. participe au "grenier dans la rue" (1^{er} dimanche du mois d'août) pour vendre les divers objets ou vêtements non distribués. Le C. C. A. S. organise chaque année, le "Repas des Aînés"

En décembre 2008 : 180 personnes ont été présentes et une cinquantaine de colis pour les personnes malades ou handicapées a été distribuée.

Prévention

Comité Communal des Feux de Forêts

- le débroussaillage autour de votre maison : une affaire de bons sens et une obligation légale
- débroussailler votre terrain est la meilleure protection pour vous-même et pour vos biens
- les sapeurs pompiers peuvent intervenir avec plus d'efficacité et à moindre risque dans une propriété débroussaillée.

Incinération des végétaux coupés

- du 1^{er} octobre au 31 janvier : sans formalité
- du 1^{er} février au 31 mars : déclaration en Mairie
- sous réserve : en absence de vent
- tas ne pas dépasser 2 m de diamètre et 1 m de hauteur et entouré d'une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 m au minimum
- surveiller le foyer en permanence équipé de moyen en eau permettant l'extinction totale à tout moment
- s'assurer de l'extinction totale du foyer avant de quitter les lieux.





CHAMPION DU VAR 2007-2008 et 2008-2009

L'Étoile Sportive du Val d'Issole continue sa croissance

Saison 2009/2010

Sur la lancée des deux premières saisons l'ÉTOILE SPORTIVE DU VAL D'ISSOLE continue sa croissance. Les moyens pédagogiques mis en œuvres par le club, le nombre croissant d'éducateurs diplômés et de licenciés, l'amélioration des infrastructures avec la construction par la mairie de Néoules d'un club housse de 70 m², permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. L'ESVI a pour projet sportif et éducatif de développer un Club familial où les notions de bénévolat, de fraternité, de respect, de fair-play seront aussi importantes que les résultats sportifs. Joueurs toutes catégories, dirigeants, éducateurs ou simples sympathisants, si vous vous reconnaissez dans ces valeurs rejoignez nous.



L'école de foot

L'école de foot accueille vos enfants dès quatre ans. Le groupe est reparti dans les catégories bourgeons, débutants et poussins. L'encadrement est assuré par douze bénévoles dont neuf sont titulaires des diplômes d'éducateur fédéral niveau I et II de la FFF. Les enfants pratiquent les activités dans des conditions idéales sur une des plus belles pelouses du Var, Un club House de 70 m² permet de garder les enfants à l'abri en cas de mauvais temps ...

L'ESVI, cohérent avec sa politique d'utiliser en compétition un maximum de joueurs du cru formés aux valeurs chères au club, fonde beaucoup d'espoir dans cette école de football

Contact : 06 67 48 25 23 <http://etoilesvi.com>

Tennis Club du Val d'Issole

Un nouveau Club de Tennis !

Comme promis les clubs de la Roquebrussanne et de Néoules n'en font plus qu'un :

Le Tennis Club du Val d'Issole

Avec la création de ce nouveau club, nous accueillons Stéphane Conquet professeur de tennis Breveté d'État qui assurera désormais tous les cours avec l'aide de Véréane. Nous sommes fiers de son parcours tennistique, il est en effet classé 3/6 et a même été négatif (classement assez exceptionnel). Il est très enthousiaste à l'idée d'arriver chez nous et prend le projet de développer les deux clubs comme un challenge.

Les responsables du club travaillent toujours sur le projet d'éclairage des courts de tennis de la Roquebrussanne. Daniel Giraud a obtenu gracieusement les 4 poteaux auprès de l'entreprise Azur Electricité (sponsor de notre tournoi). Philippe Cruz a eu la gentillesse de s'occuper de leur livraison. Christophe Couché a négocié un devis de projecteurs avec un tarif défiant toute concurrence. Pour finir, la Ligue Côte d'Azur de Tennis nous a octroyé une subvention qui recouvre 50 % du prix des projecteurs. Nous remercions toutes ces personnes de leur aide précieuse et nous espérons jouer en nocturne dès l'automne.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous... et que le club s'agrandisse.



► C'est reparti pour la lutte !

Les lutteurs Roquiers ont repris le chemin de la salle René Aufran et l'activité du CAR-Lutte ne devrait pas se démentir, après une excellente saison 2008-2009.

BILAN D'UNE SAISON :

Des différentes sections qui composaient le "Comité d'Animation Roquier", il ne reste plus, aujourd'hui, que la Lutte, qui a débuté en 1985. Fort de 60 licenciés, la saison dernière, le club local est bien connu dans les milieux de la lutte, en France. Ceci est dû aux 4 champions de France formés en son sein jusqu'en 2008, plus une dizaine d'autres lutteurs classés, au niveau national, dont 3 vice-champions de France !

La saison écoulée lui a permis d'enrichir son palmarès de 4 nouveaux podiums nationaux, conquis en lutte Sambo, le nouveau style, géré par la Fédération Française de Lutte.

Dans ce style, grâce aux lutteurs Roquiers, ceux du Cavigal de Nice et de Vitrolles, la Région PACA s'est hissée dans les toutes premières de France.

En SAMBO SPORTIF, si Jean-Luc ANGELINI a été lésé par une erreur d'arbitrage manifeste, et reconnue par le DTN de sambo lui-même, son frère Jean-Marc a enlevé le Bronze des 90 kg.

En SAMBO COMBAT, où le CAR alignait 5 lutteurs aux championnats nationaux, Jean-Luc est sorti champion de France Honneur des 100 kg. En Excellence, Jean-Marc DELLAJUTO a remporté le titre des 68 kg et disputé les championnats d'Europe où il s'est classé 5me. Autre belle satisfaction, Jean-François ANGELINI a terminé Vice-champion de France des 100 kg.

Les plus jeunes, quant à eux, continuent à se perfectionner en participant aux compétitions amicales, plusieurs benjamins ayant même disputé, en mai dernier, les championnats inter régions de la Zone Sud-Est. Le perfectionnement technique est concrétisé par le passage des grades : Avec 12 premiers grades (jaune), 3 deuxièmes (orange), 5 troisièmes (vert), c'est un total de 20 grades techniques qui ont été décernés en 2008-2009.

Le classement des enfants du club a permis, en fin de saison, de récompenser les meilleurs :

- Le plus assidu : Bastien LE MORT
- Le plus performant : Jean-Michel DURAND
- La meilleure élève : Justine CLAIR
- **Meilleur jeune lutteur de la saison : Bastien LE MORT**

Mais rassurez vous : Tous ont eu droit à une récompense !

LA NOUVELLE SAISON :

Les tarifs 2009, mettent ce sport à la portée de tous.

Pour un enfant, jusqu'à minime,
coût de l'inscription + licence et assurance = 28,50 €
+ cotisation 4^e trimestre 30 € = 58,50 € à régler
en début de saison.

À cela s'ajouteront les cotisations des deux autres trimestres à venir (30 € chaque).

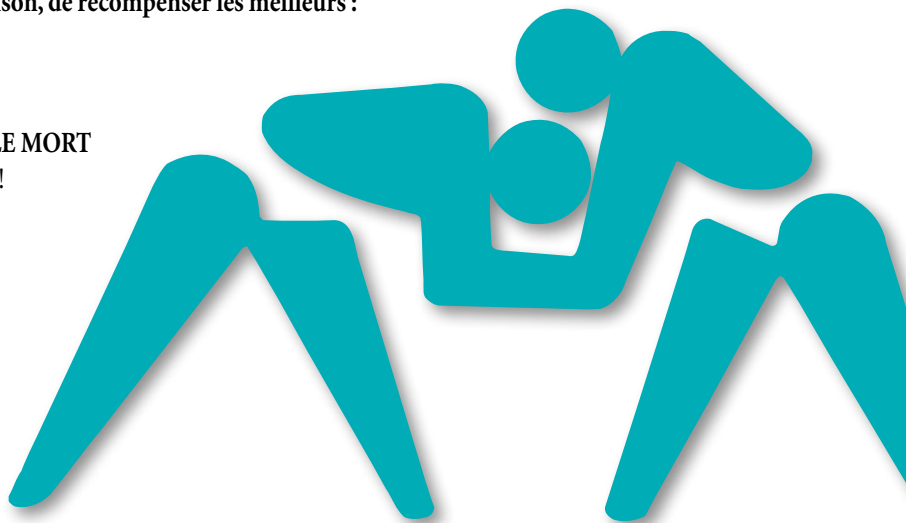
En outre, il est à noter, le CAR ayant l'agrément de la Jeunesse et des Sports, que les parents qui ont touché l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) ont droit, pour chacun de leurs enfants, entre 10 et 18 ans, à deux coupons sports de 20 € chaque, soit 40 €, pour les aider à régler leurs cotisations au CAR.

Après la belle médaille d'or, de lutte gréco-romaine enlevée aux Jeux Olympiques de Pékin, par le jeune Steve GUENOT, si vos enfants souhaitent s'initier à la lutte qui fera, d'eux, garçons et filles, des jeunes gens bien musclés et bien dans leur peau, n'hésitez pas à venir nous voir !

Pour tous renseignements :

Salle René AUTRAN, à l'occasion de la fête du sport, le dimanche 6 septembre, ou ultérieurement, dès le 16 septembre, date de la reprise des cours, aux jours et heures d'entraînement, mercredis et vendredis, à partir de 17 h 15.

**On peut aussi appeler
le 04 94 86 98 52
Cours d'adultes et adolescents le Vendredi.**



➔ Les Plantations

Respecter certaines règles concernant vos plantations, que celles-ci se situent à proximité ou non de la limite de votre propriété, devrait vous permettre de préserver de bonnes relations de voisinage. Il convient de respecter les usages locaux ou règlements particuliers (règlement de copropriété, cahier des charges du lotissement ou plan local d'urbanisme) et, à défaut, les règles édictées dans le code civil.

L'article 671 du code civil dispose que les arbres doivent être plantés au moins à deux mètres de la limite séparative, si leur hauteur est supérieure à deux mètres.

Pour les arbres de plus petite taille, il faut respecter une distance de cinquante centimètres de la limite.

Comment calculer la distance ?

Il convient de prendre en compte le milieu du tronc de l'arbre et le milieu du mur de clôture si le mur est mitoyen, c'est-à-dire la propriété commune de deux voisins.

Si vous ne respectez pas les distances imposées, le propriétaire du terrain voisin peut exiger l'arrachage ou l'éêtage des arbres d'une hauteur excessive (articles 672 et 673 du code civil).

Néanmoins ces sanctions souffrent de deux exceptions :

- L'arbre ne peut plus être arraché s'il a dépassé la hauteur des deux mètres, depuis plus de trente ans (prescription trentenaire).
- Si les deux terrains constituaient auparavant une même propriété, l'arbre litigieux ne peut plus être arraché ou éêté. Encore faut-il que la plantation de l'arbre remonte à l'époque de la division.

En cas de remplacement des arbres morts, ces deux exceptions s'éteignent, il faut alors respecter les distances requises.

Le juge des référés est compétent pour connaître des problèmes d'arbres plantés à une distance inférieure à la distance légale car il s'agit là d'un trouble manifestement illicite.

Même plantés à la distance réglementaire, les arbres ne doivent pas empiéter sur la propriété voisine. Le voisin sur la propriété duquel avancent des branches doit demander à leur propriétaire de procéder à leur coupe mais ne peut pas le faire lui-même. La Loi l'autorise en revanche à couper lui-même et sans autorisation les racines, ronces et brindilles à la limite séparative.

➔ Audrey Barry Coiffure

Notre charmante coiffeuse vous accueillera désormais dans son nouveau salon de coiffure au 23 rue Georges Clémenceau

Mardi et mercredi : 9H/12H – 13H30/18H

Jeudi et vendredi : 9H/18H (non stop)

Samedi : 9H/14H

Tél : 04.94.86.92.02

Nouveaux décors, nouvelles couleurs, vous allez pouvoir vous abandonner un instant à vos rêves sous les nouveaux spots design.



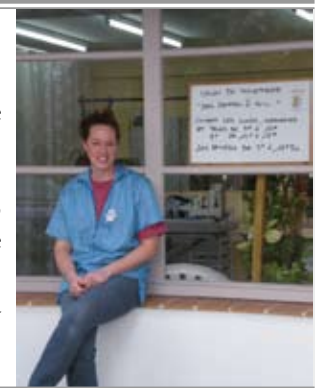
➔ Des Griffes O Poil

Monia enfant du village a ouvert les portes d'un salon de toilettage canin au 30 bis avenue Saint Sébastien.

Tél : 04 94 69 05 83

Avec ses nombreuses récompenses (ciseaux d'or en 2005 et 2006, bronze en 2007), vous pourrez lui laisser en toute sécurité votre toutou.

PS : Monia remercie les propriétaires de chien qui lui ont déjà prouvé leur confiance.



➔ Pensée du jour ...

Il ne faut rien attendre mais vivre

J'attendais un peu d'amour
Je n'ai eu que de l'indifférence
J'attendais un peu d'encouragement
Je n'ai eu que des critiques
J'attendais un peu de compréhension
Je n'ai eu que des jugements
J'attendais quelques mots de félicitations
Je n'ai eu que de la jalousie
J'ai été découragée de la part de ceux que je n'attendais pas
J'ai reçu du soutien de la part de ceux que je n'attendais pas

MN.

➔ Info ...

- **LoliluKids** - Boutique en ligne de vêtements d'occasion pour enfant : www.loliluKids.com
- Une nouvelle association voie le jour - "**La Bollas & Compagnies**"
adresse, maîtrise et coordination. Contact : M^{elle} Vanessa Callegari - 06 14 44 38 01.
- **NOUVEAU** : Cours de dessin pour adultes
M. Alain Latour - Tous les jeudis de 13H30 à 16H30, Moulin à huile.
- **T.N.T :**
La Commune est désormais couverte par la télévision numérique terrestre (T.N.T).
- **Co-voiturage à La Roquebrussanne :**
Création d'un forum en parallèle au site de La Roquebrussanne, dont voici l'adresse : <http://forum.laroquebrussanne.fr/>



► Un PNR dans la Sainte-Baume

Ca y est, c'est fait, le Conseil régional a enfin décidé la création d'un Parc Naturel Régional (PNR) dans la Sainte Baume; c'était le 10 juillet dernier, en séance plénière, à Marseille. Il faudra cependant encore un peu de temps avant qu'il ne soit opérationnel, mais le plus dur est probablement derrière nous. Au fait, un PNR c'est quoi exactement?

Il s'agit d'un établissement public de coopération, fruit d'un partage de compétences entre l'État et les régions, qui pourrait se traduire par « la volonté de convaincre plutôt que contraindre ».

Un PNR vise à protéger et à mettre en valeur un territoire à dominante rurale, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation de son patrimoine. L'action d'un PNR s'articule autour d'une charte, valable 12 ans, rédigée par un syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte Baume représentant la région, les départements, communautés de communes et communes. Ses missions s'organisent autour de 5 axes prioritaires: protection et gestion du patrimoine naturel et culturel, aménagement du territoire, développement économique et social, accueil, éducation et information du public, et expérimentation et recherche. La loi du 8 juillet 1993 stipule que les différents documents d'urbanisme des communes doivent être compatibles avec la charte.

Il existe déjà 45 PNR en France dont 5 en PACA. Aucun ne veut revenir en arrière. Véritablement, un PNR dans la Sainte Baume, c'est une chance pour le massif, pour l'ensemble des communes et pour ses habitants.

Gilles Viricel

LPO Pays Sainte Baume

Entre nous

► État civil

Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils sont nés

Le 30 mars Mathéo DESSENDIER
Le 07 avril Janell's AZUR
Le 03 juillet Bastien SAVOURNIN
Le 28 juillet Thiphaine LOIGNE-SABAT



Ils se sont mariés

Le 23 mai Clarisse VANEL et Cédric MOSNIER
Le 20 juin Lindsay DOLATOWSKI et Jonathan AZEMAR
Le 20 juin Christine SERINDAT et Denis DESNOYERS
Le 27 juin Alice XAVIER et Martial ESTIENNE
Le 11 juillet Sabine REBOUL et Steven GOUFFIER
Le 11 juillet Jessica LAM et Vincent AMBLARD
Le 08 août Sandrine BONNET et Lionel GENIAUX



Ils nous ont quittés

Le 24 mars Germaine LENOBLE épouse RAUBY
Le 02 avril Henry ZARSYCKI
Le 23 avril Rolland LABAT-GEST
Le 26 avril Fernande GUIJARRO épouse TONNEL
Le 03 mai Raymonde DUFETEL épouse PARMENTIER
Le 04 mai Antoinette GOUZE épouse MACIS
Le 06 mai Cécile GUELOU épouse THOMAS
Le 22 mai Monique MARION épouse SAFFROY
Le 25 mai Marie MERRIEN épouse BERNAT
Le 28 mai Léopold CALLES

Le 31 mai Jeannine PIROUE épouse CHEVALIER
Le 22 juin Monique VENTRE épouse CHIAVARINO
Le 23 juin Edouard SKALIK
Le 01 juillet Anna Maria BRUNO

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Pichoun Roquier, présentent leurs sincères condoléances aux familles et à leurs proches.



"Lou Pichoun Roquier"
Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :
Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :
Sylvie PERRIN

Conception et réalisation technique :
Studio CARGO
La Roquebrussanne

Dépôt légal en cours
Tirage : 1000 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés et utilisés sous leur seule responsabilité.

 IMPRIM'VERT®

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



Ça s'est passé à La Roquebrussanne

Forum des associations et la fête du sport

Le forum des associations et la fête du sport ont eu lieu le dimanche 6 septembre 2009 à la salle René Autran.

Cette journée s'est déroulée dans une excellente ambiance, les dirigeants des associations roquières et cantonales ont prêté leur concours pour présenter leur discipline et permettre aux habitants de la localité de mieux connaître, d'apprécier et de participer aux activités du village. On regrette l'absence de certaines associations.

Sur le plan du sport c'est le COFS qui a assuré la coordination de cette journée.

A midi les parents et enfants se sont retrouvés autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Vers 17h lorsque les récompenses ont été disposées sur les tables c'est avec beaucoup d'impatience que toute cette jeunesse a attendu l'instant de la distribution.

A tous ceux qui ont assuré la réussite de cette journée nous disons merci et à l'année prochaine.

Nouveaux horaires du bureau des associations les lundis mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que les samedis de 8h30 à 12h.

Martine Rabel

Responsable du Bureau des associations



Le CCFF (Commission Communale Feux de Forêt)

Déjà 20 ans ...

Courant septembre 1989, sous l'impulsion de Mr. Henri VIALE, le CCFF de la Roquebrussanne se crée, faisant suite à la Commission Communale des Forêts en place depuis 1962.

Les CCFF rassemblent sous l'autorité du Maire des bénévoles unis par l'intérêt qu'ils portent à la protection de la forêt et de leur environnement.

Le CCFF est organisé en équipes avec des tâches bien définies qui rendent leurs actions plus efficaces.

L'équipe d'alerte qui surveille les sites forestiers par des patrouilles régulières et des vigies afin de détecter les départs de feux et donner rapidement l'alerte.

L'équipe de guidage qui, par leur connaissance approfondie du terrain permet de guider les pompiers vers les points d'intervention rapidement et avec le maximum de sécurité.

Et enfin l'équipe logistique qui assiste avec la fourniture de repas et de boissons aux secours engagés et à la population de cas échéant.

N'oublions pas le Conseil Général qui apporte son soutien dans le cadre de son action forêts (via les comités de massif) et participe au financement des CCFF par :

- des fournitures d'équipement pour les bénévoles du matériel

- des sapeurs forestiers pour compléter le dispositif mis en place sur le secteur.

À ce jour le CCFF de la Roquebrussanne ne compte pas moins de 49 bénévoles hommes et femmes. Et parmi ces 49 bénévoles, 18 sont toujours présents, fidèles au poste, depuis sa création.

Ils méritent tous nos remerciements et notre gratitude pour leurs actions.

Aussi, la municipalité, à l'initiative de M. LESOU, Président du CCFF, a décidé de leur témoigner sa reconnaissance en leur décernant la médaille de la commune qu'ils ont tous bien méritée.

